

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kim-beauvais-sauve-cssmi-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/0e804a4b3acc926054333ac5>

Date d'obtention : 2025-08-27 13:38:47

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est primordial de suivre la démarche afin d'être dans le légale en plus de protéger correctement nos ados.

Étapes d'intervention :

Une situation de sexto est signalée.

Intervention rapide de l'équipe-école, selon le protocole de la trousse SEXTO.

Contact avec les services de police, une fois l'intervention scolaire faite.

Évaluation du cas par les policiers et procureurs :

Est-ce un cas relevant d'une rencontre de sensibilisation ?

Ou est-ce un acte malveillant nécessitant une enquête criminelle ?

Le Bureau des affaires de la jeunesse évalue la situation :

Selon l'ampleur, la nature et la diffusion des images,

Et recommande (ou non) une enquête formelle.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je sais maintenant comment intervenir de façon utile et clair lors de situation de sexto. Je pourrais faire la différence entre erreur ou acte criminel. En plus de mieux accompagner les victimes et leurs entourages.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À l'état émotionnel des élèves , au langage et histoire racontée , à la nature des geste posée et du consentement , des rôles des intervenants et la portée et la diffusion ect.